BULLETIN D'INSCRIPTION

FOIRE D'AUTOMNE ET MARCHÉ DE SAINT NICOLAS

Organisés par Ronchamp Tourisme et les associations de Ronchamp

Merci de cocher 1 critère par ligne !

Ligne 1 ☐ **Je suis exposant** ☐ **Je suis partenaire** ☐ **Je suis exposant ET partenaire**

Ligne 2 ☐ **Foire d'Automne** ☐ **Marché de Saint-Nicolas** ☐ **Foire d'automne ET et Marché de Saint-Nicolas**

Votre commerce / entreprise : .....

N° siret : .....

Nom du responsable : ..... **Prénom :** .....

Adresse: .....

..... **CP /Ville :** .....

E-mail (+ rapide pour nos échanges) : .....

Téléphone : .....

Pour les exposants :

Votre véhicule : .....

Détail des produits exposés et vendus :

.....

.....

IMPORTANT : NE SERONT ADMIS, EXPOSÉS OU VENDUS, QUE LES ARTICLES ET PRODUITS,MENTIONNÉS DANS LE REGLEMENT ET VALIDÉS PAR L'ORGANISATION.

POUR LES EXPOSANTS, CE DOCUMENT EST A RENVOYER AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2025 pour la Foire, et avant le 21 NOVEMBRE pour le Marché. POUR LE PARTENARIAT RÉPONSE ATTENDUE AVANT LE 1er SEPTEMBRE.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE.

À NOUS RETOURNER OBLIGATOIREMENT SIGNÉ

PARTICIPERA :

Pour les Exposants :

☐ **JE RECONNAIS AVOIR LU ET J'ACCEPTE LE RÈGLEMENT DES MANIFESTATIONS.**

Pour les Partenaires :

☐ **JE M'ENGAGE À FOURNIR À RONCHAMP TOURISME LES FICHIERS NUMÉRIQUES NÉCESSAIRE À L'ÉLABORATION DES SUPPORTS PROMOTIONNELS.**

NOM / PRÉNOM / FONCTION DU SIGNATAIRE

.....

.....

DATE : CACHET ET SIGNATURE :

JE SUIS EXPOSANT

FOIRE D'AUTOMNE LE 5 OCTOBRE 2025

EMPLACEMENT PARTENAIRE OFFERT
DE 1 À 5M LINÉAIRES
(SANS ÉLECTRICITÉ ET NON COUVERT)

EMPLACEMENT COUR (1)

4€ X .....M = ... €

EMPLACEMENT COUVERT EXTÉRIEUR (2)

7€ X .....M = ... €

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE
PUISSANCE APPAREIL ELECTRIQUE

1 X 12€ = ... €

PUISSANCE : .....

TOTAL .....€

MARCHÉ DE SAINT-NICOLAS LE 5 DÉC. 2025

EMPLACEMENT PARTENAIRE OFFERT
DE 1 À 5M LINÉAIRES
(SANS ÉLECTRICITÉ ET EN COUVERT EXTÉRIEUR)

COUVERT EXTÉRIEUR (2)

7€ X .....M = ... €

INTÉRIEUR (3)

10€ X .....M = ... €

limité à 6m par exposant

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE
PUISSANCE APPAREIL ELECTRIQUE

1 X 12€ = ... €

PUISSANCE : .....

TOTAL .....€

LES 2 MANIFESTATIONS FOIRE + MARCHÉ

EMPLACEMENT PARTENAIRE OFFERT
DE 1 À 5M LINÉAIRES
(SANS ÉLECTRICITÉ ET EN COUVERT EXTÉRIEUR)

EMPLACEMENT COUR (1)

3€ X .....M = ... € FOIRE

COUVERT EXTÉRIEUR (2)

6€ X .....M = ... € FOIRE
6€ X .....M = ... € MARCHÉ

INTÉRIEUR (3)

8€ X .....M = ... € MARCHÉ

limité à 6m par exposant

RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE
PUISSANCE APPAREIL ELECTRIQUE

1 X20€ = ... € FOIRE+MARCHÉ

PUISSANCE : .....

TOTAL .....€

(1) Emplacements extérieurs => dans la Cour Centrale de La Filature, mais il sera possible d'étendre aux abords selon le nombre de participants et/ou des contraintes d'accès secours.
(2) Emplacements couverts en extérieur => disponibles pour les 2 manifestations, sous la Halle Publique et sous les Coursives de La Filature.
(3) Emplacements en intérieur => uniquement disponible pour le Marché de Saint-Nicolas.

Les places sont limitées dans les espaces couverts et intérieurs, elles seront attribuées par ordre d'arrivée. Nous ne fournissons pas le matériel aux exposants. Ils doivent apporter leur matériel (tables, chaises, présentoirs ...),

Pour les règlements par chèques, ils sont à établir à l'ordre de SPL Rahin et Chérimont.
À envoyer à Ronchamp Tourisme - 25, rue Le Corbusier - 70250 RONCHAMP

JE SUIS PARTENAIRE

FOIRE D'AUTOMNE LE 5 OCTOBRE 2025

AFFICHES / TRACTS (A)
WEB + RÉSEAUX SOCIAUX (C)

70€ X 1 = ... €

ENCARTS BANDEROLES (B)

20€ X 1 = ... €

EMPLACEMENT PARTENAIRE OFFERT
DE 1 À 5M (SANS ÉLECTRICITÉ ET NON COUVERT)

NOMBRE DE MÈTRE .....

TOTAL .....€

MARCHÉ DE SAINT-NICOLAS LE 5 DÉC. 2025

AFFICHES / TRACTS (A)
WEB + RÉSEAUX SOCIAUX (C)

70€ X 1 = ... €

ENCARTS BANDEROLES (B)

20€ X 1 = ... €

EMPLACEMENT PARTENAIRE OFFERT
DE 1 À 5M (SANS ÉLECTRICITÉ ET NON COUVERT)

NOMBRE DE MÈTRE .....

TOTAL .....€

LES 2 MANIFESTATIONS FOIRE + MARCHÉ

AFFICHES / TRACTS (A)
WEB + RÉSEAUX SOCIAUX (C)

120€ X 1 = ... €

ENCARTS BANDEROLES (B)

30€ X 1 = ... €

EMPLACEMENT PARTENAIRE OFFERT
DE 1 À 5M (SANS ÉLECTRICITÉ ET NON COUVERT)

NOMBRE DE MÈTRE .....

TOTAL .....€

(A) Affiches et tracts => votre logo et votre N° de téléphone sur des affiches Format A4 et des tracts recto/verso. Avec les logos officiels, l'organisation limitera le nombre de partenaires à 7 sur l'affiche, par soucis de lisibilité. Un logo très complexe sera également difficilement reconnaissable sur le format flyers A6, nous pouvons le rendre plus lisible sur simple demande (soumis à votre validation).
(B) La Filature de Ronchamp dispose de banderoles qui sont disposées à différents ronds-points dans le secteur - Stickers de 30cm*50cm positionnables sur les bâches . Limité à 6 partenaires. Les 1er à répondre auront leur place sur les bâches.
(C) Web et Réseaux => Présentation de votre commerce et/ou entreprise dans des portraits (diaporamas photo et/ou vidéo) à diffuser en ligne, via les sites internet et les réseaux sociaux de La Filature de Ronchamp et de Ronchamp Tourisme. Le travail de préparation se fera dès réception de vos règlements.

Pour les règlements par chèque, ils sont à établir à l'ordre de SPL Rahin et Chérimont.
À envoyer à Ronchamp Tourisme - 25, rue Le Corbusier - 70250 RONCHAMP

2025 RÈGLEMENT DES MANIFESTATIONS

Ronchamp Tourisme
Escapades en Vosges du Sud

FOIRE D'AUTOMNE & MARCHÉ DE SAINT NICOLAS

La Foire d'Automne, le dimanche 5 octobre 2025 (de 10h à 18h) et le Marché de Saint-Nicolas, le vendredi 5 décembre 2025 (de 17h à 21h) sont organisés par Ronchamp Tourisme, La Filature de Ronchamp et des associations partenaires.

Les organisateurs se réservent l'exclusivité des activités de buffet et de buvette.
Les emplacements seront attribués par les organisateurs. En aucun cas l'exposant ne pourra changer de place, et il s'installera sur la surface définie par l'organisation. Il n'y a aucune garantie que tous les exposants seront acceptés.
Pour le marché de Saint-Nicolas, nous comptons sur les exposants pour rendre leur stand attrayant et dans l'esprit des fêtes de fin d'année.

VOS ENGAGEMENTS :

1) **Pour la Foire d'Automne** : respecter les horaires d'ouverture au public (10h00-18h00) - et à installer eux-mêmes leur stand pour que tout soit prêt avant l'ouverture de la Foire. **Pour votre installation, elle se fera à partir de 6h30 et jusqu'à 9h MAXIMUM** – après 8h30 l'emplacement n'est plus garanti.
Pour le Marché de Saint Nicolas : respecter les horaires d'ouverture au public, le vendredi de 17h00 à 21h00 .
Votre installation se fera : vendredi à partir de 14h30 et jusqu'à 16h30 MAXIMUM.
2) Après déballage, avant l'ouverture de la Foire et du Marché, **les exposants devront avoir complètement évacué les véhicules de leur emplacement et les garer sur les parkings prévus à cet effet si cela est nécessaire**,
3) Respecter les différentes réglementations pour l'étiquetage, les emballages, la température, l'hygiène, la protection ...
4) Enlever vos détritus et nettoyer votre emplacement en fin de journée. Nous nous réservons le droit de faire une facturation suite à des abus constatés depuis quelques éditions.

DÉMONSTRATION :

Les exposants ayant une activité d'artisanat et souhaitant faire des démonstrations de leur savoir-faire sur les évènements, sont les bienvenus. Pourra leur être proposée la gratuité pour tout ou partie de leur emplacement (sur les espaces non couverts en priorité et sans électricité) à la condition que l'animation proposée soit continue et qu'elle complète celle des organisateurs.

A. Sont admis à participer à ces évènements:

-Les producteurs qui vendent leur récolte à l'état brut ou à l'état transformé (sous réserve de conformité aux normes sanitaires et à la réglementation en vigueur),
-Les artisans/producteurs de produits gastronomiques régionaux dans la limite acceptable par les organisateurs et avec l'accord de Ronchamp Tourisme,
-Les artisans et artisans d'Art (il faut que les produits présentés soit des produits OBLIGATOIREMENT faits main),
-Les particuliers, qui doivent déclarer sur l'honneur ne pas être commerçants, et qu'ils n'ont pas participé à plus de 2 autres manifestations de même nature durant l'année 2025 (article R312-9 du code pénal).

2025 RÈGLEMENT (SUITE)

B. Pour valider votre inscription, il faut :

- nous retourner le bulletin d'inscription rempli et signé,
- la fiche "JE SUIS EXPOSANT" remplie, avec le calcul de votre participation,
- la fiche "JE SUIS PARTENAIRE" remplie, avec le calcul de votre participation, si vous souhaité également être présent sur les divers supports de communication,
- le paiement, en chèque, en espèces ou par virement, qui correspond au prix total de votre stand et de votre partenariat, doit être joint au dossier d'inscription.

Tout formulaire d'inscription renvoyé par un exposant non accompagné du règlement ne pourra pas être pris en compte par l'organisation.

Les exposants doivent également fournir les documents suivants :

- une **attestation d'assurance responsabilité civile** professionnelle (personnelle, pour les particulier), et aussi
- **Pour les commerçants non sédentaires:** la carte d'activités non sédentaires, l'extrait du registre de commerce (- de 3 mois), titre ou carte mentionnant la profession pour les commerçants étrangers,
- **Pour les producteurs:** un certificat d'assujettissement au régime de protection sociale des personnes non salariées agricoles (MSA),
- **Pour les métiers forains:** la carte permettant l'exercice d'activités non sédentaires ou livret de circulation, l'extrait du registre de commerce (- de 3 mois), contrôle technique du métier valide.
- **Les exposants vendeurs en vin et alcool** sont priés de retourner une autorisation de débit de boisson avec le formulaire d'inscription. Il leur est conseillé d'en apporter un double pour le jour de la Foire.
- Les particuliers doivent joindre la photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité.

C. Mode de règlement :

- Par chèque, à l'ordre de SPL Rahin et Chérimont,
- En espèces,
- Par virement : SA RAHIN ET CHERIMONT SPL - 20 RUE STRAUSS 70250 RONCHAMP

Identification du compte pour une utilisation nationale

IBAN

FR76 1080 7000 2472 4211 5358 526	
Domiciliation	***BIC***
BPBFC LURE	**CCBPFRPPDJN**

D. Tous les exposants doivent lire et accepter ce règlement

Pour les exposants envoyant leur dossier par courrier, une réponse leur sera adressée par téléphone et/ou par mail. Tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte par Ronchamp Tourisme.

Les exposants, de par la signature de ce règlement, donnent leur accord et leur autorisation pour l'utilisation de photographies prises à l'occasion des différentes éditions de la Foire d'Automne et du Marché de Saint-Nicolas – photographies utilisées pour diffusion sur différents supports : internet, presse, vidéo, etc.